



AIB-VINÇOTTE BELGIUM association sans but lucratif

Head office: Business Class Kantorenpark • Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde
tel +32 (0)2 674 57 11 • fax +32 (0)2 674 59 59 • info@aib-vincotte.be • www.aib-vincotte.com
Registered office: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • 1030 Brussels
Numéro d'entreprise: BE 0402.726.875
Safety, quality and environmental services

AV Antwerpen - Limburg : Tél.: 03 221 86 11 AV Oost & West Vlaanderen : Tél.: 09 244 77 11 Code PC Rés.
 AV Brabant : Tél.: 02 674 57 11 AV Wallonie : Tél.: 081 432 611

Personnes responsables de l'exécution du travail: Nom, Prénom: <u>van Hantel Selemis</u> N° de TVA: <u>HANTEL</u> ou n° de la carte d'identité: <u>BATOGNE</u> Distributeur: <u>INTERLUX</u>	RAPPORT n°: <u>P0011/1819.02</u> Membre n°: Installation: Nom: <u>VERTONS - WJ/METTE</u> Adresse: <u>Rue de la Ferrière VERTONS</u> <u>6800 BATOGNE</u> Date de visite: <u>18/11/2018</u> Propriétaire ou Mandataire: Tél.: Nom, Prénom: <u>VERTONS - WJ/METTE</u> Adresse: <u>Rue de la Ferrière VERTONS</u> Demandeur: <u>GREGOIRE BATOGNE</u>
Compteur: n°: index: Type de comptage: <input type="checkbox"/> jour - <input type="checkbox"/> bihoraire - <input type="checkbox"/> nuit - <u>Appartement N° 4.1</u>	

Type de visite: 270 271 276 RGIE Nature de l'installation: Nouvelle Extension Modifi. Existante Temporaire
 Contrôle sur base des prescriptions du: RGIE: art. 86 87 88 93 RGPT
 Installation conçue pour la tension de 230/0 V, AC, Protection branchement: EX 110 A Type: DIFFERENTIAL
 Description du branchement: extension Type câble: ETHAUB Section: 4 x 16 mm²
 Alimentation tableau principal: 14 x 16 mm² Nbre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux: 15
 Type de prise de terre: Boucle Résistance de dispersion: 6.9 Ohms Isolement général: 20 M Ohms

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION: les schémas de position et unifilaires font parties intégrantes du rapport
van Hantel Selemis

INFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso):
NEANT

Le différentiel général était - a été - plombé
L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 18/11/18 ainsi qu'avant la mise en service de modifications ou extensions importantes telles que l'ajout d'un circuit.
Conclusion:
LA NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE - EST - ~~N'EST PAS~~ - CONFORME AUX PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS.
L'INSTALLATION - ~~ETAIT~~ - PEUT ETRE - ~~NE PEUT PAS ETRE~~ - MISE SOUS TENSION

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION EXISTANTE (ART. 276 DU RGIE)

INFRACTIONS sur la partie existante (voir la signification des numéros au verso):

Les installations doivent faire l'objet d'un nouveau contrôle avant le
Conformément à l'art. 274 de RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Annexes: van Hantel Selemis
VISA DU DISTRIBUTEUR:
Pour le Directeur général
Nom, N° Agent, Signature
van Hantel Selemis